

La « réforme du secteur de la sécurité »

Généalogie critique du discours sécurité et développement

Pénélope Larzillière

MOTS-CLÉS

Sécurité et développement, généalogie, réforme du secteur de la sécurité, dispositif, Liban.

RÉSUMÉ

La sécurité fait désormais partie des objectifs assignés aux politiques de développement. Cet article propose une approche généalogique de cette évolution et aborde la sécurité dans le développement comme un discours normatif, avec ses conditions historiques d'émergence, les rapports de pouvoir qui le sous-tendent, les effets de matérialité qu'il induit. L'analyse se concentre sur l'introduction du dispositif de réforme du secteur de la sécurité dans le développement, en s'appuyant sur une démarche comparative et également une étude de cas au Liban. Cette généalogie politique montre un processus d'imprégnation sécuritaire avec de nouvelles grilles de lecture des sociétés concernées, ainsi que des ambivalences structurelles qui influent sur les appropriations locales et nationales.

Introduction

Le rapprochement entre politiques occidentales de développement et politiques de sécurité n'est pas un fait nouveau. Loin d'être fortuite, cette évolution – visible sur le terrain – renvoie à la fin de la guerre froide et aux changements structurels qu'elle occasionne dans l'échelle et la nature des conflits. Les « nouvelles guerres » des années 1990 et, tout particulièrement, l'expérience des interventions internationales dans les Balkans, favorisent l'élaboration d'une approche intégrée de la sécurité qui inclue des aspects civils et militaires (Kaldor, 1999). Le lien concerne la conception, mais aussi la mise en place de ces politiques ; le rassemblement des acteurs du développement et de la sécurité au sein d'un unique appareil politique renforcerait l'efficacité des deux secteurs, tout particulièrement dans les situations post-conflit. La connexion entre sécurité et développement est ainsi promue et l'idée qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité – et inversement – est avancée par les principales organisations occidentales et internationales¹.

Une approche généalogique de cette évolution est proposée ici et se concentre sur l'introduction des politiques de réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans le développement. La démarche généalogique est d'abord discursive ; elle revient sur les définitions – ici, de la sécurité dans le développement – pour les contextualiser historiquement et politiquement, avec une mise à distance critique. Issue de la conceptualisation foucauldienne², elle interroge ainsi les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces énoncés,

1 L'Union européenne (UE), l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE, 2011), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le département du Royaume-Uni pour le développement international (UK DFID) de même que l'Assemblée générale des Nations unies (2010) et la Banque mondiale (2011).

2 Il y a plusieurs types de généalogie chez Michel Foucault. Le texte fondateur est celui de 1971 où il s'inspire de la généalogie nietzschéenne : elle y est donc avant tout liée à un questionnement sur le savoir et la vérité (Foucault, 1994) ; mais, par la suite, il la décline en rapport avec le pouvoir : généalogie des dispositifs de sécurité, généalogie de l'État et des technologies du pouvoir (Foucault, 2004). C'est cette deuxième définition qui prime ici, interprétée de manière assez libre, et s'inspirant de son usage articulé à celui de dispositif (voir *infra* note 8). Le troisième type de généalogie distingué par Michel Foucault renvoie à la morale (Foucault, 2001b).

les stratégies et les objectifs à l'œuvre, pour faire émerger des tensions et des débats³. Elle interroge aussi les effets (non nécessairement planifiés) de ces définitions, en particulier les effets de matérialité induits. Cette approche a déjà été utilisée dans le cadre des études critiques du développement dans la lignée des travaux d'Arturo Escobar⁴, mais elle n'a pas été spécifiquement employée pour la RSS. En effet, si la RSS a aussi fait l'objet d'une abondante littérature critique, il s'agit avant tout d'analyse interne : à l'intérieur du cadre définitionnel de la RSS, ses difficultés, ses échecs sont débattus et des préconisations sont effectuées. Le label RSS est alors utilisé comme un concept ou un outil heuristique pour décrire une situation (par exemple l'état du secteur de la sécurité dans tel ou tel pays et sa plus ou moins grande conformité avec les objectifs de la RSS). De la conception à la mise en place, la généalogie politique de ces termes dépasse ce cadre pour revenir sur les conditions politiques de sa conception et les normes qui lui sont inhérentes.

De manière générale, le terme sécurité est intégré dans les politiques de développement au moyen d'une reconceptualisation, qui l'éloigne des définitions conventionnelles de la sécurité, centrées sur l'État (Vale, 2005). La mise en avant de la « sécurité humaine » peut être considérée comme une synthèse politique (plutôt qu'académique) de ces nouvelles approches de la sécurité et prolonge ces perspectives post-westphaliennes, en prenant comme référence la personne individuelle (Larzillière, à paraître). L'évaluation des risques ne concerne plus seulement – ou principalement – les conflits interétatiques et inclut l'éventuelle menace de l'État contre sa propre population⁵. La focalisation sur les aspects militaires et territoriaux

3 Un point important pour Michel Foucault, qui s'oppose à toute approche téléologique et insiste sur la « discorde et le disparate » (Foucault, 1994).

4 Arturo Escobar (1984) étudie le discours de développement en s'appuyant sur la théorisation foucauldienne des rapports savoir-pouvoir et des notions d'archéologie et de généalogie. Pour une analyse récente de la façon dont cette conceptualisation a été utilisée dans les études critiques du développement, voir Sandro Mezzadra *et al.* (2013) et pour une généalogie spécifique de la notion de gouvernance dans le développement, Marie-Claude Smouts (1998), pour celle d'*empowerment*, Anne-Emmanuèle Calvès (2009).

5 Voir les rapports de la Commission on Human Security (2003) et du Human Security Centre (2005), ainsi que l'analyse de Joseph J. St. Marie *et al.* (2008). Dans le *Rapport sur le développement humain* du Pnud (1994), la sécurité humaine est définie comme « la protection contre les menaces chroniques, telles que la famine, la maladie et la

est remise en cause. Politiquement, cette promotion d'un nouvel agenda de sécurité est liée au contexte de l'après-guerre froide. La disparition de la principale menace militaire est apparue comme une opportunité pour tenter la réorientation vers le développement des fonds auparavant dédiés aux dépenses militaires (Ewan, 2007). La sécurité des personnes devient ainsi prioritaire ; non seulement la préservation de leur existence mais aussi le fait de leur assurer des conditions de vie correctes. Sont alors ajoutés à l'agenda de la sécurité des objectifs du développement, comme la lutte contre la pauvreté. La réforme du secteur de la sécurité s'appuie officiellement sur ces nouvelles définitions et est intégrée de cette manière dans les politiques de développement. Mais, bien plus que la sécurité humaine, elle représente aussi une politique effective menée dans de nombreux pays. Ces enjeux de définition se transcrivent ici dans des politiques contribuant à la formation d'un dispositif incluant idées, pratiques et technologies politiques et leur analyse nous conduit à formuler une double hypothèse.

En premier lieu, malgré l'objectif initial de réorientation de la sécurité vers le développement, l'introduction du terme dans les politiques de développement – même avec un changement de définition – a des effets paradoxaux que l'on peut lier tout autant à la géopolitique (l'inscription dans les relations de pouvoir Nord-Sud notamment) qu'à la sémantique de la sécurité elle-même. Celle-ci possède une charge spécifique, renvoie aux idées de menace et de peur, et éloigne du champ de la « politique ordinaire » (Buzan, 2004 ; 2007). Arturo Escobar (1984) montrait comment le discours du développement construisait une certaine réalité en redéfinissant certaines sociétés comme « autres », sous-développées, à traiter et réformer au moyen de politiques de développement. L'insertion de la référence à la sécurité dramatise cette lecture en construisant cet autre comme menacé, mais aussi comme menaçant, ce qui renforce plutôt l'imprégnation de politiques de développement par les approches sécuritaires que l'inverse (Larzillière, 2008). On retrouve ici les questionnements sur la sécurisation et la radicalisation du développement (Duffield, 2002). En second lieu, en ce qui concerne la RSS, les contradictions et les limites notées sur le terrain sont loin d'être conjoncturelles et relèvent d'ambivalences structurelles

répression et, d'autre part, la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne ou de porter préjudice à son organisation dans les foyers, sur le lieu de travail ou au sein de la communauté. »

présentes dès sa conception qui concernent principalement la question de l'État. En effet, si la définition de la sécurité ainsi mise en avant renvoie aux personnes, elle est dans les faits liée à une volonté politique de soutien des États dits « faibles », dont l'instabilité inquiète les pays occidentaux. Pour autant, la volonté même de les renforcer se traduit par l'inclusion dans des politiques internationales de dimensions relevant auparavant de la souveraineté nationale.

L'analyse reviendra sur la généalogie politique de la réforme du secteur de la sécurité en en présentant les enjeux de définition et institutionnels. Les dispositifs de mise en place et leur réception seront ensuite étudiés de manière comparative, à partir des travaux à disposition et d'une enquête de terrain spécifique menée au Liban⁶. Si une certaine direction stratégique générale peut être notée, des tensions apparaissent au sein même de ces dispositifs et, par ailleurs, la réception de ces politiques est elle aussi loin d'être unilatérale ; des disjonctions surgissent entre réappropriations, détournements, délégitimations et oppositions.

1. La réforme du secteur de la sécurité, une généalogie politique

L'histoire de l'introduction de la RSS est marquée par une approche gouvernementale et institutionnelle. Le premier acteur du développement à en faire officiellement une priorité est le ministère du Développement international britannique (UK DFID) en 1998, ce qui représente aussi une façon de se positionner par rapport au ministère de la Défense et au ministère des Affaires étrangères du Commonwealth (Châtaigner, 2006 ; Leboeuf, 2005). L'OCDE l'a reprise à partir de 2001, tout en considérant le UK DFID comme un leader sur la question (OCDE, 2008, cité dans Saliba-Couture, 2012) et lui a donné une importance centrale avec l'élaboration continue de guides (OCDE, 2001 ; 2006 ; 2007 ; 2011). Dans sa définition officielle :

La programmation de la RSS a pour mission de soutenir les pays dans le renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de la responsabilité de rendre des comptes des systèmes de sécurité et de justice [...] de manière plus respectueuse des normes démocratiques (OCDE, 2001).

⁶ Voir *infra* note 10.

Pour l'USAID :

La RSS est un terme général qui peut inclure des activités intégrées en soutien à : la réforme de la défense et des forces armées, le management et la supervision civile, la justice, la police, la réforme des services de renseignements, un plan de sécurité nationale et un support stratégique, la surveillance des frontières, le désarmement, la démobilisation et réintégration, et la réduction de la violence armée (USAID *et al.*, 2009).

En résumé, la réforme du secteur de la sécurité a trois principales sphères d'action : le contrôle démocratique des forces de sécurité ; leur professionnalisation et le renforcement de leurs compétences ; la coopération sécuritaire internationale et régionale.

Si la définition est ici de manière évidente plus restreinte, il y a cependant officiellement un lien avec la sécurité humaine. L'OCDE identifie la société civile comme l'un des neuf sous-secteurs du système de sécurité et soutient que les programmes de RSS doivent « identifier avec soin les besoins en sécurité des gens dans une société (...) et ce qui est requis pour répondre à ces besoins » (OCDE, 2011). Dans cette conception, le focus de la RSS ne porte donc pas sur la protection de l'État et les menaces militaires (Sayigh, 2007). La vision inclut des questions de sécurité plus larges, ainsi que les valeurs libérales et le fait de permettre aux « populations – y compris les populations pauvres d'accroître leurs options dans la vie » (Brzoska, 2003). L'élargissement de la définition de la sécurité représente de fait une condition *sine qua non* de son inclusion dans les politiques de développement. Le large spectre couvert par cette définition peut d'ailleurs être analysé comme un élément stratégique. Ainsi, Charles Saliba-Couture (2012), qui effectue une analyse systématique des discours écrits officiels du UK DFID entre 1997 et 2012, fait de cette ambiguïté consensuelle de définition « une des stratégies sur laquelle repose la survie institutionnelle du UK DFID ». L'hétéroglossie de la notion devient alors un instrument de consensus permettant de rassembler des acteurs divers aux intérêts différents (Châtaigner, 2006 ; Lebœuf, 2006).

Effectivement, une convergence des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux occidentaux sur l'intégration des programmes de sécurité peut ensuite être observée – avec, à l'avant-garde, le UK DFID et l'OCDE – ce qui se traduit par la création d'unités spécifiques et l'attribution de fonds. En

2001, le Pnud établit le bureau pour la prévention des crises et le relèvement incluant des programmes de RSS tandis que l'Otan, la Banque mondiale et l'UE la promeuvent. Cette dernière en fait un des éléments clés de sa politique de défense et de sécurité étrangère à l'intérieur d'un paradigme sécurité-développement-bonne gouvernance. Elle représente désormais l'acteur majeur sur le sujet, en termes de ressources financières et de personnel dédié, malgré l'absence d'une réelle politique commune et les cas de concurrence sur le terrain entre les États européens (Dursun-Özkanca, 2014). En 2004, au nom du gouvernement des États-Unis, l'USAID approuve la publication de l'OCDE, *SSR and Governance, Policy and Good Practice* (OCDE, 2006) et publie avec le département de la défense des États-Unis des guides sur la mise en place de la RSS (USAID *et al.*, 2009). Ce positionnement de l'USAID est d'ailleurs à comparer avec celui du UK DFID précédemment, car ici aussi l'agence négocie sa « survie institutionnelle » en se donnant un rôle dans le projet d'anéantissement des racines du terrorisme (Makki, 2006).

À partir de 2004, l'assistance officielle au développement est redéfinie pour inclure la RSS avec la création d'un nouveau code secteur « conflit, paix et sécurité ». Cette évolution devient alors visible dans l'accroissement des fonds des bailleurs bilatéraux et multilatéraux destinés à la sécurité et au développement. Entre 2004 et 2014, l'assistance officielle au développement dédiée au secteur conflit, paix et sécurité par les pays membres du comité d'assistance au développement (CAD) a triplé (de 813 millions à 2,5 milliards de dollars, avec un pic en 2009 et 2010 à 3,2 milliards de dollars) tandis que l'aide publique au développement multilatérale était multipliée par sept (de 106 millions à 790 millions de dollars, avec un pic en 2011 et 2013 à 1,1 milliard de dollars)⁷. Les rapports du Secrétaire général des Nations unies de 2008 et 2013 font de la RSS un élément essentiel pour la sécurité et le développement. À partir de 2009, une unité RSS est spécifiquement créée et l'ONU mène des politiques sous ce label (Secrétaire général des Nations unies, 2013).

L'intégration de la RSS dans l'assistance officielle au développement ne s'est pas faite sans débats ni tensions. Des membres des institutions de développement occidentales ont exprimé leurs réticences vis-à-vis du lien

⁷ Données de l'OECD Query Wizard for International Development Statistics, janvier 2016.

ainsi créé avec des questions de sécurité, considérant que cela pourrait représenter un obstacle supplémentaire à leurs activités plutôt qu'un soutien (Howell & Lind, 2009 ; Swiss, 2011). Les acteurs du développement et de l'humanitaire s'inquiètent du brouillage de leur image de neutralité et du rejet croissant de leur action sur le terrain où les ONG occidentales peuvent devenir des cibles et être considérées comme des agents parmi d'autres d'un agenda impérialiste (Larzillière & Micheletti, 2010). À l'inverse, les ministères de la Défense des pays occidentaux ont aussi considéré que l'association avec des acteurs du développement pourrait être gênante pour leur efficacité (Brzoska, 2003). De fait, la collaboration entre acteurs de la sécurité et acteurs du développement dans le cadre de la RSS s'avère délicate à mettre en pratique. La question de la coordination est la plus problématique et notamment la perspective d'un leadership militaire sur des opérations civiles de développement (Gaulme, 2004).

2. Une mise en place difficile marquée par des contradictions structurelles

Si les ambiguïtés de définition permettaient de faire tenir ensemble des orientations politiques diverses, leur traduction dans un dispositif⁸ fait tout d'abord apparaître des difficultés d'articulation entre ces divers objectifs, qui sont moins complémentaires qu'il n'y paraît. En effet, sur le terrain, ce label large recouvre deux types de politique différents : d'une part, la professionnalisation et le renforcement de l'efficacité des forces armées et de police et, d'autre part, le contrôle démocratique de ces forces (Chanaa, 2002). Dans les faits, les deux aspects sont rarement liés, ce qui renvoie également à la diversité des acteurs bilatéraux et multilatéraux qui œuvrent à cette mise en place. La coopération militaire bilatérale se concentre, de manière attendue, sur la professionnalisation reformulée en termes de réforme du secteur de la sécurité. Par ailleurs, des fondations comme le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), basé à Genève, et des réseaux comme celui de l'Arab Reform

8 La notion de dispositif (sans aller jusqu'à celles de gouvernementalité et de biopouvoir qui sembleraient impliquer ici une lecture trop intégrée et unilatérale de ces politiques – essentiellement en termes d'assujettissement) conceptualisée par Michel Foucault nous permet de penser de manière combinée des éléments hétérogènes : discours, lois, institutions, etc., en nous interrogeant sur leur matrice et leur fonction stratégique (Foucault, 2001a).

Initiative cherchent à promouvoir le contrôle démocratique et à initier des débats dans l'espace public sur ces sujets, en sollicitant la société civile. Enfin, en ce qui concerne les grandes agences promotrices de la RSS comme le UK DFID ou les opérations de l'ONU, si les deux orientations sont présentes au niveau de la conception de la RSS, la mise en place sur le terrain se traduit par un abandon progressif, même pour les organismes de développement, de l'aspect civil et démocratique de la réforme et une concentration sur le renforcement de l'État et de ses forces armées et policières (Baker & Scheye, 2007 ; Gordon, 2014). Un processus que l'on peut observer également au niveau de l'UE et, par exemple, dans sa politique de RSS dans les Territoires palestiniens, qui se réduit peu à peu à un transfert technique et une professionnalisation visant essentiellement à renforcer la lutte contre le terrorisme (Kristoff, 2012 ; Mustafa, 2015). Les études comparées des politiques de RSS en Afrique (Baker, 2011), au Timor oriental (Sahin & Feaver, 2013), en Afghanistan et dans le monde arabe (Kartas, 2014 ; Sedra, 2007) soulignent ainsi un triple processus : la difficulté à inclure des acteurs non-étatiques, la réduction de la définition de la sécurité aux niveaux militaires et étatiques et son alignement potentiel avec des intérêts géopolitiques étrangers.

Ces processus convergent vers une concentration sur les aspects de modernisation et de professionnalisation de la RSS. Ils relèvent cependant d'échelles différentes et, sur le dernier aspect, les préoccupations politiques post-11 septembre et la politique américaine de « guerre globale à la terreur » marquent un tournant ; surtout – comme on peut s'y attendre – dans les pays considérés comme stratégiques pour le contre-terrorisme. L'USAID, le département d'État et le département de la Défense américains spécifient que « la RSS peut aider [...] à renforcer les priorités américaines en matière de diplomatie, de défense et de développement, et réduire les menaces à long terme de la sécurité américaine » (USAID *et al.*, 2009). L'évolution est d'abord américaine, mais pas seulement. En effet, la RSS est désormais réinterprétée dans le cadre de considérations stratégiques qui font des États fragiles la source principale et la base du terrorisme⁹. Aussi, renforcer les capacités de ces États, spécialement dans le secteur de la sécurité, devient une priorité pour les politiques occidentales (Véron, 2006). Cette réinterprétation se traduit par un retour à la conception traditionnelle de la sécurité

9 Pour une analyse critique du lien ainsi fait entre États fragiles et terrorisme en Afrique, voir Aline Lebœuf et Alain Antil (2007).

et, en pratique, par un renouveau de l'importance attribuée aux institutions étatiques comme partenaires de coopération.

3. La RSS au Liban, contrôle démocratique ou professionnalisation antiterroriste ?

L'historique de la mise en place de la RSS au Liban, haut placé dans la liste de ces États « faillis », illustre assez bien ces processus¹⁰. Sous ce label, deux types de politiques et de programmes y sont menés depuis 2006. La résolution du conseil de sécurité n° 1559 qui exige la dissolution de l'ensemble des milices a contribué à l'inauguration de cette nouvelle perspective (Conseil de sécurité des Nations Unies, 2004). Dans ce contexte, et après le retrait syrien du Liban en 2005, la première campagne de RSS est lancée par la coopération militaire britannique. Les politiques occidentales de RSS au Liban commencent donc avec le désarmement des milices, dénomination qui vise tout particulièrement le Hezbollah. Après la guerre de 2006 avec Israël, la position du Hezbollah est renforcée et le gouvernement libanais met un frein au projet.

Le DCAF réintroduit la notion au Liban en 2007 en insistant sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Confrontée à des difficultés pour créer une demande au niveau national, la fondation réduit rapidement ses ambitions d'origine et se concentre sur des ateliers de travail et une cartographie des lois sur le sujet. Depuis 2011, ses activités ont quasiment cessé au Liban. L'Arab Reform Initiative organise aussi en 2007 des ateliers de travail avec des experts civils et militaires. Dans ce réseau, la RSS est spécifiquement définie comme un moyen de défier les « sécuritocracies » arabes et d'imposer la reddition de compte des forces armées¹¹. Toutefois, la promotion de débats publics a largement échoué. Ces tentatives sont reprises à nouveau frais depuis 2012 avec le lancement d'un projet pour une RSS

¹⁰ L'étude de cas repose sur une enquête de terrain menée en novembre-décembre 2010 et novembre-décembre 2011 au Liban auprès d'acteurs de la RSS (issus d'institutions étatiques, de centres de recherche, de fondations) ainsi que d'ONG. Les entretiens cités sont anonymisés et ont été, sauf exception, traduits de l'anglais ou de l'arabe.

¹¹ Renvoyant à une responsabilité, une transparence démocratique et un contrôle parlementaire.

human-centred. L'ajout du qualificatif montre d'ailleurs les tensions existantes entre les différentes déclinaisons de la RSS. Piloté par l'ONG britannique International Alert et le Lebanese Center for Policy Studies, ce projet s'est principalement traduit par une vaste étude en 2013 sur les perceptions de la sécurité au Liban et une conférence nationale en 2014 dont le but était de promouvoir le dialogue entre les acteurs de la sécurité au Liban, les ONG et les associations. L'étude est financée par l'UE qui, en 2011, avait fait de la RSS une des trois priorités de son programme multi-annuel au Liban. Les activités de l'UE se concentrent par ailleurs sur des formations destinées aux services de sécurité libanais.

En parallèle à ces initiatives, des accords bilatéraux et multilatéraux de coopération militaire ont été signés avec l'armée et reformulés en termes de RSS, en particulier avec les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Ils concernent avant tout l'unité antiterroriste des forces de sécurité interne (Belloncle, 2006) et la professionnalisation de l'armée et des services de renseignements. Ces accords s'inscrivent dans le contexte général à l'origine des pressions pour la mise en place de la RSS dans le monde arabe : la guerre globale à la terreur et l'objectif politique de renforcement de la capacité des États arabes à coopérer avec les États occidentaux (Luethold, 2004 ; Picard, 2009). L'impact de la crise syrienne depuis 2011 a donné une nouvelle priorité à cette politique, en accentuant les craintes de déstabilisation du Liban. Cela s'est traduit par un renouveau du soutien à l'armée libanaise avec un focus sur le contre-terrorisme et la militarisation, surtout de la part des États-Unis.

Toutefois, dans le cas du Liban, les mêmes considérations ont aussi limité la coopération militaire :

La communauté internationale est réticente parce qu'elle considère que l'armée est proche du Hezbollah et elle ne veut pas renforcer l'efficacité de la première au profit du second. Aussi, la communauté internationale impose des conditions et elle donne son accord pour le genre d'équipements qui permet la répression comme à Nahr al-Bared¹², mais pas plus¹³.

12 De mai à août 2007, les Forces armées libanaises et les Forces de sécurité intérieure combattent contre le groupe armé Fatah al-islam au sein du camp de réfugiés palestiniens Nahr al-Bared (proche de Tripoli).

13 Entretien : expert civil (centre de recherche), partie prenante RSS, Beyrouth, décembre 2010.

Peu sûres des tendances à l'œuvre au sein des institutions militaires de l'État libanais, les puissances occidentales promeuvent et limitent la coopération d'un même geste. Le renforcement de l'État est ici associé à l'acceptation d'une définition externe de sa politique de défense et de sécurité. Au Liban, la disjonction entre cette définition externe et la définition nationale accentue la perception de la RSS comme un agenda externe (Belloncle, 2006), particulièrement en ce qui concerne Israël¹⁴. Mais elle montre aussi, même dans le contexte d'importantes pressions occidentales, une relative marge de manœuvre de l'État hôte au moins dans sa communication post-2006, où la catégorie de terroriste est nationalement réinterprétée et attribuée au groupe Fatah al-Islam, considéré comme une menace à la sécurité nationale, tandis que la légitimité du Hezbollah est préservée (Mansour, 2009).

Le processus de mise en place de la RSS au Liban illustre l'ambivalence entre les divers objectifs de la RSS et les différences d'interprétation. Lors de la mise en place, les questions d'efficacité et de reddition de compte sont séparées, voire contradictoires, même si elles peuvent être mises en avant de façon concomitante dans les programmes. Ainsi, un lien officiel est maintenu dans le programme d'entraînement de l'UE entre « efficacité » et « contrôle démocratique et État de droit » (Commission européenne, 2013). Or la professionnalisation peut s'avérer directement opposée à l'approche de la RSS en termes de reddition de compte, comme le montre le cas du soutien militaire aux Forces de sécurité intérieure, qui « les a renforcées au point de défier l'autorité civile et a contribué à l'érosion de leur légitimité » (Smaira, 2014). Par ailleurs, même en ce qui concerne le seul objectif d'efficacité militaire, les coopérations classiques bilatérales ont été préférées aux politiques conjointes et peuvent se retrouver en concurrence¹⁵. L'absence de cohérence politique et la fragmentation des initiatives sous le label RSS ne sont pas spécifiques au Liban et ont été décrites dans d'autres études de cas (Chandler, 2005), particulièrement en République démocratique du Congo

14 Selon une étude de l'Arab Development Report au Liban, l'« occupation et [l']ingérence étrangère » font parties des principales menaces perçues à la sécurité humaine, juste après la sécurité économique et personnelle (UNDP, 2009). Israël, l'instabilité politique et la guerre avec la Syrie apparaissent à nouveau comme les menaces principales dans l'étude d'International Alert et du LCPS menée en 2013 (Wannis, 2014).

15 Selon l'Attaché secteur de la sécurité et stabilisation de la délégation européenne et le Conseiller stabilisation du Royaume-Uni (Smaira, 2014).

(Joana, 2004 ; Hendrickson & Kasongo, 2011). Elles peuvent aussi contribuer à redonner une marge de manœuvre à l'État hôte qui choisit entre les différents programmes proposés (Joana, 2004).

4. Appropriations et disjonctions

Au-delà de la question de la façon dont l'État hôte se voit imposer les politiques de RSS, les réinterprète ou même arbitre (relativement) entre elles, l'étroite liaison avec la lutte contre le terrorisme gêne les appropriations locales non-étatiques. La réception de ces politiques est marquée par l'idée que la mise en avant du bien-être des populations représente une simple façade au profit de politiques servant avant tout à la sécurité des États occidentaux. L'articulation entre sécurité des États occidentaux et sécurité des personnes de ces pays, et la définition du sujet de la sécurité mentionnée n'apparaît pas si évidente. Cela vaut pour les programmes de professionnalisation policière, mais les organisations qui promeuvent surtout le contrôle démocratique et la sécurité des personnes comme préalable au développement ont également des difficultés et rencontrent un succès mitigé. Au Liban, ces initiatives essentiellement financées par l'étranger (Chuter, 2015) ont fait peu d'émules, à part un cercle limité de spécialistes. De fait, les questions de « sécurité » sont très sensibles. Même lorsqu'elle est qualifiée d'« humaine », la notion reste très connotée dès qu'elle est portée par des organisations occidentales, comme le décrit par exemple un responsable d'ONG :

La première fois qu'ils nous ont présenté la sécurité humaine, j'ai pensé : c'est quelque chose d'étranger, que l'Occident met en avant maintenant. J'étais avec des collègues du Moyen-Orient, en Norvège, et nous avons immédiatement pensé que la sécurité humaine c'était quelque chose pour promouvoir la paix avec Israël.¹⁶

Notons tout de même que certaines ONG reprennent le thème « sécurité humaine », notamment comme un moyen de recevoir des fonds. Et si ce thème est nettement mieux accepté au niveau de l'État, ce dernier n'est pas nécessairement favorable à l'augmentation de la reddition de compte de ses forces et leur contrôle par le Parlement (Egnell & Haldén, 2009).

¹⁶ Entretien : responsable d'ONG, Beyrouth, décembre 2010.

Au-delà des divergences entre les acteurs occidentaux qui mettent en avant ce label, des discontinuités apparaissent entre leurs intérêts et les enjeux locaux qui sont, de fait, peu pris en compte par des politiques souvent conçues sans réelle contextualisation¹⁷. L'approche étatique tend à ignorer les formes de pouvoir et d'organisation sociale non officielles mais bien réelles, ce que montre par exemple la vision de l'United Nations Transitional Administration au Timor oriental (UNTAET) en 2000, qui décrit d'abord un vide institutionnel et politique avant d'être confrontée aux affrontements et à la forte compétition entre les différentes forces politiques existantes (Sahin & Feaver, 2013). De plus, les États concernés tendent à s'appropriier ces politiques avant tout comme des outils pour résoudre les conflits entre les différents corps policiers et militaires dans leurs pays. C'est par exemple le cas au Timor oriental où, en 2006, les gouvernants ne sont guère intéressés par l'enquête publique menée par la mission des Nations unies, mais bien plutôt par la résolution d'une « crise de management » entre la police et l'armée (Sahin & Feaver, 2013). Au Liban, l'armée voit dans la RSS un moyen d'améliorer son efficacité et ses processus décisionnels¹⁸. La réduction de la RSS à des questions de professionnalisation résulte ainsi de processus convergents entre les intérêts sécuritaires des organisations qui les mettent en place, les objectifs des États hôtes et les réticences des acteurs non-étatiques et externes au secteur de la sécurité à s'impliquer.

Par ailleurs, lorsqu'il y a accord sur la RSS comme outil de transfert technique et de professionnalisation, des difficultés de mise en place peuvent émerger autour de la question délicate du choix des acteurs locaux à soutenir. Ainsi, au Sierra Leone, le UK DFID connaît un véritable dilemme entre un agenda qui préconise d'inclure dans les programmes les acteurs non-étatiques et la réalité des chefferies locales, au mode de fonctionnement non démocratique et surtout peu compatible avec les processus décisionnels de l'organisation (Denney, 2013). Les relations avec la population et la prise en compte des acteurs non-étatiques de la sécurité sont ainsi les deux points essentiels d'achoppement soulignés par les critiques internes

17 Pour la RSS en Afrique, voir François Gaulme (2004).

18 Tout particulièrement après l'expérience d'une communication dysfonctionnelle et de tirs croisés entre les Forces armées libanaises et les Forces de sécurité intérieure lors de l'attaque du groupe armé Fatah al-Islam dans le camp de Nahr al-Bared. Entretien : ancien général, acteur RSS, Beyrouth, décembre 2010.

de la RSS. Pour y remédier, la nécessité d'approches du bas vers le haut, fondées sur les « communautés » et les appropriations locales est mise en avant (Schroeder & Chappuis, 2014) ; ainsi que l'intégration des acteurs non-étatiques de la sécurité dans des pays où l'État n'a pas le monopole de la violence légitime (Andersen, 2012). Un des effets pervers des politiques de RSS qui ne prennent pas en compte cet aspect serait ainsi d'accroître la concurrence entre ces acteurs et l'État et de renforcer la violence plutôt que la diminuer (Rivard Piché, 2014).

Des tensions émergent donc sur le terrain entre les divers objectifs de la RSS, les différents acteurs qui la portent, la confrontation aux enjeux locaux et la réception étatique ou non-étatique de ces transferts de politique. Mais, au-delà des considérations sur les difficultés de mise en place et d'éventuelles réorientations et préconisations à l'intérieur de ce cadre, une contradiction plus structurelle apparaît, avec un renforcement de l'État fondé sur une définition externe de sa politique (que la mise en avant d'acteurs non-étatiques ne résout pas). Les politiques de professionnalisation et d'efficacité contribuent à cette ambivalence. Comme l'avait noté Arturo Escobar (1984) pour le discours du développement :

La technicisation a permis aux experts de faire sortir du domaine politique des problèmes qui autrement auraient été politiques et de les reformuler au sein du domaine apparemment plus neutre de la science.

Fondée sur un discours d'expertise, de bonne gouvernance et de standardisation, les politiques de professionnalisation tendent à privilégier une approche technocratique qui se concentre sur les structures et les processus à mettre en place, éliminant le débat sur les objectifs ultimes et les valeurs qui sont en jeu alors même que des normes sont imposées (Tidjani Alou, 2011). Ici, un système de sécurité défini de l'extérieur est imposé en norme et la question de la légitimité de l'État ainsi construit pour les populations concernées est évacuée, de même que celle du lien entre l'État et la société, ce qui peut conduire à la mise en place d'institutions parfois qualifiées de « coquilles vides », comme au Kosovo ou en Irak (Jackson, 2011). La dépolitisation et la « neutralité » technique n'empêchent pas en effet la perception de la production de ces normes sécuritaires comme « une entreprise occidentale [...] inscrite dans un rapport de domination » (Hours, 2006).

Conclusion

Le retour sur la généalogie politique de la sécurité dans le développement montre donc un processus d'imprégnation sécuritaire de ces politiques. Comme cela avait été prévu par les acteurs du développement, l'usage de la sémantique de la sécurité a effectivement contribué à rendre leurs objectifs davantage prioritaires et conduit à l'attribution de nouveaux fonds. Cependant, au cours du processus, une réorientation s'est effectuée, la production de normes et de politiques de sécurité contribuant à une énonciation du politique en termes sécuritaires ; ces derniers n'étant pas univoques. Dans le cas de la RSS, les difficultés de mise en œuvre ont autant à voir avec les contradictions dans les objectifs de la réforme elle-même qu'avec les obstacles sur le terrain. La nécessité de renforcer les États hôtes peut être mise en avant tandis que la légitimité de ces États et leur aptitude à définir leurs politiques sont affaiblies. Pour la réception et la perception nationale de ces politiques, la question de leur destinataire réel – de qui cherche-t-on à assurer la sécurité ? – représente autant un enjeu que le lien avec le développement.

De manière plus générale, l'usage de la sémantique de la sécurité tend à produire des cadres de référence et des catégories qui se concentrent sur l'aspect « menaçant » des sociétés en question et oriente ainsi leur analyse. Le contenu du cadrage importe probablement tout autant que ce qu'il exclut. Ainsi, au-delà des oppositions ou contradictions entre politiques de sécurité et de développement, la question est ici aussi celle des grilles de lecture ainsi mises en place pour les populations concernées, dans un rapport savoir-pouvoir. Cela participe d'un processus global de normalisation, quantification et standardisation qui tend à dépolitiser ces sociétés au travers d'une sémantique technique « neutre », tandis que la référence à des relations de pouvoir est effacée¹⁹. Le rejet croissant et la délégitimation des politiques de développement occidentales, perçues alors comme un autre moyen de mettre en œuvre un agenda géopolitique occidental, peuvent ainsi être analysés dans une perspective contre-hégémonique, dans laquelle les

¹⁹ Jean Cartier-Bresson *et al.* (2009) font le lien entre la marginalisation de la « revendication de non-neutralité » et la généralisation de l'usage du vocabulaire produit par les institutions. Pour une étude de cas sur le mode de création d'un « consensus hégémonique » au sein du réseau méditerranéen de développement de la Banque mondiale, voir Sari Hanafi et Linda Tabar (2005).

labellisations politiques utilisées dans les politiques de développement sont transformées, adaptées ou refusées.

Pénélope Larzillière

Sociologue, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Paris. Ses thèmes de recherche portent sur la sociologie de l'engagement politique, les différentes formes de militantisme, avec un focus sur le Proche-Orient et la circulation des normes politiques et des idéologies.

A récemment publié

Larzillière P., 2016, *Activism in Jordan*, Londres, Zed Books.

Larzillière P., Petric B. (dir.), 2013, « Révolutions, contestations, indignations », *Socio*, n° 2.

Larzillière P., 2013, *La Jordanie contestataire : militants islamistes, nationalistes et communistes*, Paris, Actes Sud.

Larzillière P., 2012, « Political Commitment under an Authoritarian Regime: Professional Associations and Islamist Movement as Alternative Arenas in Jordan », *International Journal of Conflict and Violence*, vol. 6, n° 1, pp. 11-25.

Larzillière P., 2011, « Analyser les attentats suicides : rationalité, genre et contextualisation », *Les Champs de Mars*, n° 22, pp. 85-108.

BIBLIOGRAPHIE

- Andersen L., 2012, « The Liberal Dilemmas of a People-Centred Approach to State-Building », *Conflict, Security & Development*, vol. 12, n° 2, pp. 103–121.
- Assemblée générale des Nations unies, 2010, *Résolution 65/1. Tenir les promesses : unis pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement*, New York, ONU, http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/65/1 (juin 2016).
- Baker B., 2011, « Justice and Security Architecture in Africa: The Plans, The Bricks, The Purse and The Builder », *The Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, vol. 43, n° 63, pp. 25-47, <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/07329113.2011.10756656> (juin 2016).
- Baker B., Scheye E., 2007, « Multi-Layered Justice and Security Delivery in Post-Conflict and Fragile States », *Conflict, Security & Development*, vol. 7, n° 4, pp. 503–528.
- Banque mondiale, 2011, *Rapport sur le développement du monde. Conflits, sécurité et développement*, Washington, Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4389> (juin 2016).
- Belloncle E., 2006, « Prospects of SSR in Lebanon », *Journal of Security Sector Management*, vol. 4, n° 4, http://www.ssronline.org/jofssm/issues/jofssm_0404_belloncle.pdf?CFID=4329959&CFTOKEN=95438719 (juin 2016).
- Brzoska M., 2003, *Development Donors and the Concept of Security Sector Reform. Occasional Paper n° 4*, Genève, DCAF, <http://www.dcaf.ch/Publications/Development-Donors-and-the-Concept-of-Security-Sector-Reform> (juin 2016).
- Buzan B., 2004, « A Reductionist, Idealistic Notion that Adds Little Analytical Value », *Security Dialogue*, vol. 35, n° 3, pp. 369-370, <http://sdi.sagepub.com/content/35/3/369.full.pdf+html> (juin 2016).
- Buzan B., 2007, *People, States and Fear: an Agenda for International Security Studies in the post Cold War Era*, Colchester UK, ECPR Press.
- Calvès A.-E., 2009, « “Empowerment” : généalogie d’un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n° 200, pp. 735-749, <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.htm> (juin 2016).
- Cartier-Bresson J., Destremau B., Lautier B., 2009, « Les mots du développement : trajectoires et pouvoirs. Introduction », *Revue Tiers Monde*, n° 200, pp. 725-734, <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-725.htm> (juin 2016).
- Chanaa J., 2002, *Security Sector Reform: Issues, Challenges and Prospects*, New York, Routledge.
- Chandler D., 2005, « How ‘State Building’ Weakens States », *Spiked*, 24 octobre, <http://www.spiked-online.com/newsite/article/515#.V2PhICOLRT4> (juin 2016).
- Châtaigner J.-M., 2006, « Le secteur de la sécurité dans les États et les sociétés fragiles. Préalable indispensable au

développement, ou dernière des illusions néocoloniales ? », *Afrique contemporaine*, n° 218, pp. 101-117, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-2-page-101.htm> (juin 2016).

Chuter D., 2015, *Perceptions and Prescriptions: How Lebanese People View their Security. Background paper n° 10*, Londres, International Alert, http://www.international-alert.org/sites/default/files/Lebanon_SSRSynthesis_EN_2015.pdf (juin 2016).

Commission européenne, 2013, *Communiqué de presse. Liban : nouvelle aide de l'UE pour améliorer la sécurité et la cohésion sociale*, Bruxelles, Commission européenne, 4 septembre, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-815_fr.htm (juin 2016).

Commission on Human Security, 2003, *Human Security Now*, New York, Commission on Human Security, http://www.un.org/humansecurity/sites/www.un.org/humansecurity/files/chs_final_report_-_english.pdf (juin 2016).

Conseil de sécurité des Nations unies, 2004, *Résolution n° 1559*, New York, ONU, [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1559%20\(2004\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1559%20(2004)) (juin 2016).

Denney L., 2013, « Liberal Chiefs or Illiberal Development? The Challenge of Engaging Chiefs in DFID's Security Sector Reform Programme in Sierra Leone », *Development Policy Review*, vol. 31, n° 1, pp. 5-25, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-7679.2013.00599.x/epdf> (juin 2016).

Duffield M., 2002, « Social Reconstruction and the Radicalization of Development: Aid as a Relation of Global Liberal Governance », *Development and Change*,

vol. 33, n° 5, pp. 1049-1071, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1467-7660.t01-1-00260/epdf> (juin 2016).

Dursun-Özkanca O. (dir.), 2014, *The European Union as an Actor in SSR*, New York, Routledge.

Egnell R., Haldén P., 2009, « Laudable, Ahistorical and Overambitious : Security Sector Reform Meets State Formation Theory », *Conflict, Security & Development*, vol. 9, n° 1, pp. 27-54.

Escobar A., 1984, « Discourse and Power in Development: Michel Foucault and the Relevance of his Work to the Third World », *Alternatives. Global, Local, Political*, vol. 10, n° 3, pp. 377-400, <http://alt.sagepub.com/content/10/3/377.full.pdf+html> (juin 2016).

Ewan P., 2007, « Deepening the Human Security Debate: Beyond the Politics of Conceptual Clarification », *Politics*, vol. 27, n° 3, pp. 182-189, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-9256.2007.00298.x/epdf> (juin 2016).

Foucault M., 1994, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Dits et Écrits 1954-1988, Tome II (1970-1975)*, Paris, Gallimard, pp. 136-156.

Foucault M., 2001a, « Le jeu de Michel Foucault », in *Dits et Écrits, Tome II (1976-1988)*, Paris, Gallimard, pp. 298-329.

Foucault M., Dreyfus H., Rabinow P., 2001b, « À propos de la généalogie de l'éthique, aperçu d'un travail en cours », in *Dits et Écrits, Tome II (1976-1988)*, Paris, Gallimard, pp. 1202-1230.

Foucault M., 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard.

- Gaulme F., 2004, « La sécurité humaine, nouveau paradigme dans la sociologie militaire en Afrique », in Augé A., Klaousen P. (dir.), *Réformer les armées africaines : en quête d'une nouvelle stratégie*, Paris, Karthala, pp. 161-173.
- Gordon E., 2014, « Security Sector Reform, Statebuilding and Local Ownership: Securing the State or its People? », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 8, n° 2-3, pp. 126-148.
- Hanafi S., Tabar L., 2005, *The Emergence of a Palestinian Globalized Elite. Donors, International Organizations and Local NGOs*, Washington/Ramallah, Palestine Studies Institute/Muwatin.
- Hendrickson D., Kasongo M., 2011, *Security Sector Reform in the Democratic Republic of the Congo. Issue Paper n° 4*, New York, Centre on International Cooperation.
- Hours B., 2006, « La production de l'utopie sécuritaire globale : de l'interdépendance à l'insécurité », in Bagayoko-Penone N., Hours B. (dir), États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud, Paris, L'Harmattan, pp. 43-57.
- Howell J., Lind J., 2009, *Counter-Terrorism, Aid and Civil Society: Before and After the War on Terror*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Human Security Centre, 2005, *Human Security Report 2005: War and Peace in the 21st Century*, New York, Oxford University Press.
- Jackson P., 2011, « Security Sector Reform and State Building », *Third World Quarterly*, vol. 32, n° 10, pp. 1803-1822, <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01436597.2011.610577> (juin 2016).
- Joana P.-M., 2004, « La réforme du secteur de la sécurité en République Démocratique du Congo (RDC). Pourquoi aussi peu de progrès ? », in Augé A., Klaousen P. (dir.), *Réformer les armées africaines : en quête d'une nouvelle stratégie*, Paris, Karthala, pp. 113-130.
- Kaldor M., 1999, *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, Redwood City, Stanford University Press.
- Kartas M., 2014, « Foreign Aid and Security Sector Reform in Tunisia : Resistance and Autonomy of the Security Forces », *Mediterranean Politics*, vol. 19, n° 3, pp. 373-391.
- Keane R., Bryden A., 2008, « Security System Reform: What Have We Learned? », in OCDE, *Manuel de l'OCDE-CAD sur la réforme des systèmes de sécurité. Soutenir la sécurité et la justice*, Paris, OCDE, pp. 1-18, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/the-oecd-dac-handbook-on-security-system-reform/security-system-reform-what-have-we-learned_9789264027862-11-en (juin 2016).
- Kristoff M., 2012, *Policing in Palestine: Analyzing the EU Police Reform Mission in the West Bank Palestine. SSR Issue Papers n° 7*, Waterloo, Centre for International Governance Innovation, https://www.cigionline.org/sites/default/files/ssr_issue_no7.pdf (juin 2016).
- Larzillière P., 2008, « L'influence des approches sécuritaires sur les politiques de développement au Proche-Orient », *Humanitaire*, n° 20, pp. 28-34, <http://humanitaire.revues.org/320> (juillet 2016).
- Larzillière P., à paraître, « Sécurité humaine », in Durieux B., Ramel F., Jangène Wilmer J.-B. (dir.), *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, PUF.

- Larzillière P., Micheletti P. (dir.), 2010, « Faut-il “désoccidentaliser” l’humanitaire ? », *Humanitaire*, n° 24, <http://humanitaire.revues.org/860> (juillet 2016).
- Lebœuf A., 2005, « La réforme britannique du secteur de la sécurité en Sierra Leone. Vers un nouveau paradigme ? », *Politique africaine*, n° 98, pp. 63-78, <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2005-2-page-63.htm> (juin 2016).
- Lebœuf A., 2006, « Sécurité et développement : acteurs et consensus », *Afrique contemporaine*, n° 218, pp. 69-84, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-2-page-69.htm> (juin 2016).
- Lebœuf A., Antil A., 2007, « États fragiles et terrorisme, un lien ambigu », in Châtaigner J.-M., Magro H. (dir.), *États et sociétés fragiles : entre conflits reconstruction et développement*, Paris, Karthala, pp. 191-212.
- Luethold A., 2004, « Security Sector Reform in the Arab Middle East: A Nascent Debate », in Bryden A., Hänggi H. (dir.), *Reform and Reconstruction of the Security Sector*, Münster, LIT Verlag, pp. 93-118.
- Makki S., 2006, « Métamorphoses de la puissance américaine, militarisation, privatisation de l’aide et transformation des appareils sécuritaires du Sud », in Bagayoko-Penone N., Hours B. (dir.), *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L’Harmattan, pp. 167-192.
- Mansour N., 2009, « Only “Civilians” Counts: The Influence of GWOT Discourses on Governments. Humanitarian Responses to “Terror”-Related Conflicts », in Howell J., Lind J., *Civil Society under Strain: Counter-Terrorism Policy, Civil Society and Aid Post-9/11*, Stirling, Kumarian Press, pp. 191-207.
- Mezzadra S., Reid J., Samaddar R. (ed.), 2013, *The Biopolitics of Development: Reading Michel Foucault in the Post-colonial Present*, New Delhi, Springer India.
- Mustafa T., 2015, « Dammning the Palestinian Spring: Security Sector Reform and Entrenched Repression », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 9, n° 2, pp. 212-230.
- OCDE, 2001, *Lignes directrices du CAD. Prévenir les conflits violents : quels moyens d’action ?*, Paris, OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/prevenir-les-conflits-violents-quels-moyens-d-action_9789264294783-fr (juin 2016).
- OCDE, 2006, *Réforme des systèmes de sécurité et gouvernance. Politiques et bonnes pratiques*, Paris, OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/reforme-des-systemes-de-securite-et-gouvernance/politiques-et-bonnes-pratiques_9789264007895-2-fr (juin 2016).
- OCDE, 2007, *Manuel de l’OCDE-CAD sur la réforme des systèmes de sécurité. Soutenir la sécurité et la justice*, Paris, OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/manuel-de-l-ocde-cad-sur-la-reforme-des-systemes-de-securite_9789264034280-fr (juin 2016).
- OCDE, 2008, « Examen du CAD par les pairs : Royaume-Uni », *Revue de l’OCDE sur le développement*, vol. 7, n° 3, pp. 7-132, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/examen-du-cad-par-les-pairs-royaume-uni_journal_dev-v7-art37-fr (juin 2016).

- OCDE, 2011, *Conflits et fragilités. Relier la réforme des systèmes de sécurité et la réduction de la violence armée. Note de programmation*, Paris, OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/relier-la-reforme-des-systemes-de-securite-et-la-reduction-de-la-violence-armee_9789264119987-fr (juin 2016).
- Picard E., 2009, « The Virtual Sovereignty of the Lebanese State: from Deviant Case to Ideal-Type », in Guazzone L., Pioppi D. (ed.), *The Arab State and Neo-liberal Globalization: the Restructuring of State Power in the Middle East*, Reading, Ithaca, pp. 247-273.
- Pnud, 1994, *Rapport sur le développement humain*, Paris, Economica, http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1994_fr_complet_nostats.pdf (juin 2016).
- Rivard Piché G., 2014, « Unsuccessful Security Sector Reform and the Remaining of Public Order: A New Theoretical Approach », *55th International Studies Association Annual Convention: Spaces and Places Geopolitics in an Era of Globalization*, Toronto, International Studies Association, 26-29 mars.
- Sahin S. B., Feaver D., 2013, « The Politics of Security Sector Reform in “Fragile” or “Post-Conflict” Settings: A Critical Review of the Experience in Timor-Leste », *Democratization*, vol. 20, n° 6, pp. 1056-1080.
- Saliba-Couture C., 2012, *Les liens entre sécurité et développement. De l'évidence à l'ambiguïté*, Paris, L'Harmattan.
- Sayigh Y., 2007, *Security Sector Reform in the Arab Region: Challenges to Developing an Indigenous Agenda. Thematic Papers n° 2*, Paris, Arab Reform Initiative.
- Schroeder U., Chappuis F., 2014, « New Perspectives on Security Sector Reform: The Role of Local Agency and Domestic Politics », *International Peacekeeping*, vol. 21, n° 2, pp. 133-148.
- Secrétaire général des Nations unies, 2008, *Assurer la paix et le développement : le rôle des Nations unies dans l'appui à la réforme du secteur de la sécurité*, New York, ONU, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2008/39&referer=http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/security.shtml&Lang=F (juin 2016).
- Secrétaire général des Nations unies, 2013, *Sécurité des États et des sociétés : renforcer l'appui global apporté par l'Organisation des Nations unies à la réforme du secteur de la sécurité*, New York, ONU, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2013/480&referer=http://www.un.org/en/peacekeeping/issues/security.shtml&Lang=F (juin 2016).
- Sedra M., 2007, « Security Sector Reform in Afghanistan and Iraq: Exposing a Concept in Crisis », *Journal of Peacebuilding & Development*, vol. 3, n° 2, pp. 7-23.
- Smaira D., 2014, *Changing Security: Theoretical and Practical Discussions. The Case of Lebanon*, Thèse de doctorat, Durham, Durham University, <http://etheses.dur.ac.uk/10810/> (juin 2016).
- Smouts M.-C., 1998, « Du bon usage de la gouvernance en sciences sociales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, pp. 85-94.
- St. Marie J., Stanton S. S., Naghshpour S., 2008, « The Colonial Origins of Human Security: Economic, Geographic, and Institutional Determinants », *Politics &*

- Policy*, vol. 36, n° 1, pp. 80-106, <http://onlinelibrary.wiley.com/enhanced/doi/10.1111/j.1747-1346.2007.00095.x> (juin 2016).
- Swiss L., 2011, « Security Sector Reform and Development Assistance: Explaining the Diffusion of Policy Priorities among Donor Agencies », *Qualitative Sociology*, vol. 34, n° 2, pp. 371-393.
- Tidjani Alou M., 2011, « Entre autonomie et dépendance : dynamique des "policy transfers" en Afrique subsaharienne », *Alternatives Sud*, vol. 19, n° 1, pp. 107-122.
- UNDP, 2009, *Arab Human Development Report: Challenges to Human Security in the Arab Countries*, Washington, Pnud, <http://www.arab-hdr.org/publications/other/ahdr/ahdr2009e.pdf> (juin 2016).
- USAID, U.S. Department of Defense, U.S. Department of State, 2009, *Security Sector Reform*, Washington, USAID/DOD/DOS, <http://www.state.gov/documents/organization/115810.pdf> (juin 2016).
- Vale P., 2005, « Some Critical Reflections on the Idea of "Human Security" », in Bagayoko-Penone N., Hours B. (dir.), *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, pp. 59-74.
- Véron J.-B., 2006, « Introduction thématique. Conflit, sécurité et développement : un nouveau paradigme mais pour quels usages ? », *Afrique contemporaine*, n° 218, pp. 19-32, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-2-page-19.htm> (juin 2016).
- Wannis H., 2014, *Security Threat Perceptions in Lebanon. Background paper*, Londres, International Alert, http://www.international-alert.org/sites/default/files/Lebanon_SecurityThreat-Perceptions_EN_2014.pdf (juin 2016).